

Foire aux questions

French IoT Impact x Technologie 2023

- 1 Si je ne suis pas une entreprise à impact positif, puis-je candidater au concours ?**
- 2 Je n'ai pas encore créé ma structure, puis-je postuler au concours French IoT Impact x Technologie 2023 ?**
- 3 Est-ce que les lauréats des éditions précédentes peuvent se représenter en 2023 ?**
- 4 Est-ce que je peux déposer mon dossier de candidature dans plusieurs Challenges ?**
- 5 Je suis une start-up établie à l'étranger, comment je participe au concours ?**
- 6 Les PME sont-elles éligibles au concours French IoT Impact x Technologie ?**
- 7 Comment peut-on travailler en partenariat avec le groupe La Poste ?**
- 8 Puis-je compléter mon dossier en plusieurs fois ?**

Pour toute question complémentaire, vous pouvez entrer en contact avec l'équipe French IoT via l'espace Forum sur la plateforme du concours ou bien en nous adressant un email directement à l'adresse french-iot@docaposte.fr

French IoT Impact x Technologie est le programme d'innovation pour les start-up qui s'engagent à proposer des services numériques dont l'impact social, sociétal et environnemental est positif.

L'édition 2023 est une édition 100% engagée qui contribue à la stratégie de Transformation du groupe La Poste dont l'ambition est de répondre aux grands défis sociétaux des prochaines années que sont que les transitions écologique, générationnelle, territoriale et numérique.

Aux critères de sélection (usage, qualité technique de la solution, caractère innovant, business model, équipe), s'ajoute depuis 2020 l'évaluation de l'impact social, sociétal et environnemental des solutions numériques proposées par les start-up.

Les femmes entrepreneures sont plus que jamais encouragées à candidater : French IoT s'engage à atteindre la parité parmi les fondatrices et fondateurs des start-up sélectionnées.

1 Si je ne suis pas une entreprise à impact positif, puis-je candidater au concours ?

Les candidatures sont évaluées par des experts sur la base de 6 critères : la qualité de votre solution, le degré d'innovation, le service rendu, le business model, l'équipe, ainsi que votre engagement social et environnemental.

Si vous ne vous positionnez pas en tant que start-up engagée mais que vous développez une innovation utile pour nous aider à répondre aux grands défis sociétaux, nous vous accompagnerons à construire votre engagement.

2 Je n'ai pas encore créé ma structure, puis-je postuler au concours 2023 ?

Le concours est ouvert à toutes les start-up innovantes ayant développé une solution utile basée sur un service connecté et/ou un service s'appuyant sur un socle numérique : application, plateforme en ligne, brique technologique.

Si votre société est en cours de création, vous pouvez déposer votre dossier, tout en précisant cette mention ainsi que la date de création prévue.

Attention : il faudrait que la structure juridique soit créée avant le mois d'août 2023.

3 Est-ce que les lauréats des éditions précédentes peuvent se représenter en 2023 ?

Toutes les start-up de la communauté French IoT Impact x Technologie qui n'ont pas bénéficié du programme d'accélération, peuvent re-candidater et tenter leur chance de faire partie les finalistes de la nouvelle édition.

4 Est- ce que je peux déposer mon dossier de candidature dans plusieurs Challenges ?

Le concours 2023 French IoT Impact x Technologie se présente sous 4 Challenges start-up :

- Services de proximité
- Services aux entreprises
- Services en santé
- Services aux territoires

Les solutions recherchées dans chaque Challenge sont décrites sur le site du concours. Prenez le temps de les lire attentivement afin de postuler au bon Challenge. Si votre start-up développe plusieurs solutions, vous pouvez alors postuler dans plusieurs Challenges : une candidature/solution/Challenge.

5 Je suis une start-up établie à l'étranger, comment je participe au concours ?

Les structures établies à l'étranger visant un développement en France ou en Europe, sont éligibles au concours French IoT Impact x Technologie 2023. Vous pouvez déposer votre dossier de candidature en ligne en choisissant «International » dans le champ « Région »



6 Les PME sont-elles éligibles au concours French IoT Impact x Technologie ?

Les PME développant une solution innovante dans les services numériques, sont éligibles au concours. Les candidatures des PME recevront le même traitement que celles des start-up.

7 Comment peut-on travailler en partenariat avec le groupe La Poste ?

Les différentes branches du groupe La Poste sont associées aux étapes de sélection du concours et peuvent proposer un terrain d'expérimentation aux côtés des grands groupes co-sponsors dès lors que vous disposez d'un cas d'usage qui répond à un besoin formulé dans l'un des 4 Challenges et que votre solution est en mesure d'enrichir la promesse de valeur des services postaux (Courrier, Colis, Services Facteurs, Numérique, Immobilier...) ou repose sur une offre existante du groupe La Poste ou de ses partenaires.

8 Puis-je compléter mon dossier en plusieurs fois ?

En vous inscrivant sur la plateforme du concours, vous pouvez initier votre dossier et le compléter en plusieurs fois. Vous pouvez revenir et compléter votre dossier à votre convenance durant toute la période d'ouverture de l'appel à candidatures. La vidéo de pitch est obligatoire, merci de la rajouter dans votre dossier uniquement via un lien YouTube. Pour la garder privée, choisir l'option vidéo accessible uniquement via le lien partagé. Notez qu'après la date de clôture, le 31 mars 2023 à minuit, vous n'aurez plus accès pour éditer le contenu de votre dossier.